

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	66 (1995)
Artikel:	L'area sacra du forum de Nyon et ses abords : fouilles 1988-1990
Autor:	Rossi, Frédéric / Olive, Claude / Ramjoué, Evelyne
Kapitel:	Les thermes
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-836142

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES THERMES

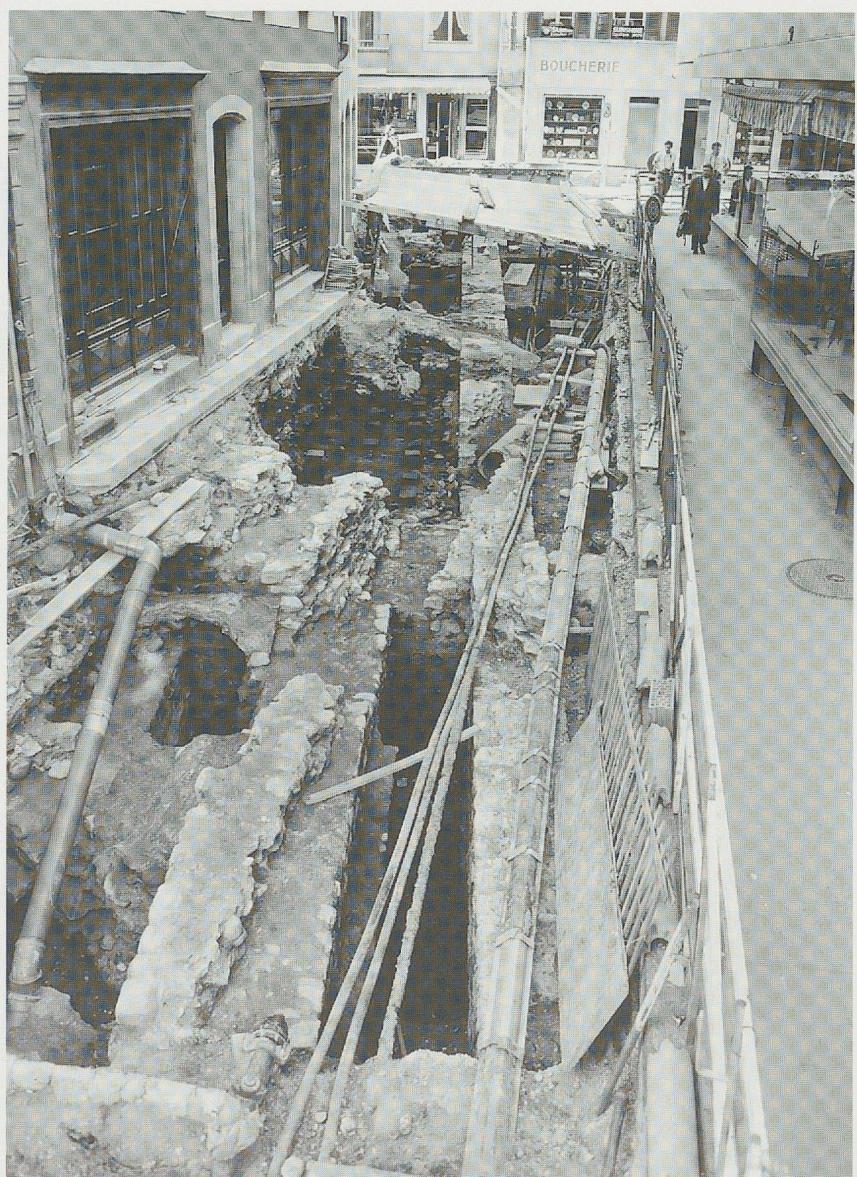


Fig. 74. Rue du Marché 1990: vue générale de la fouille des thermes.

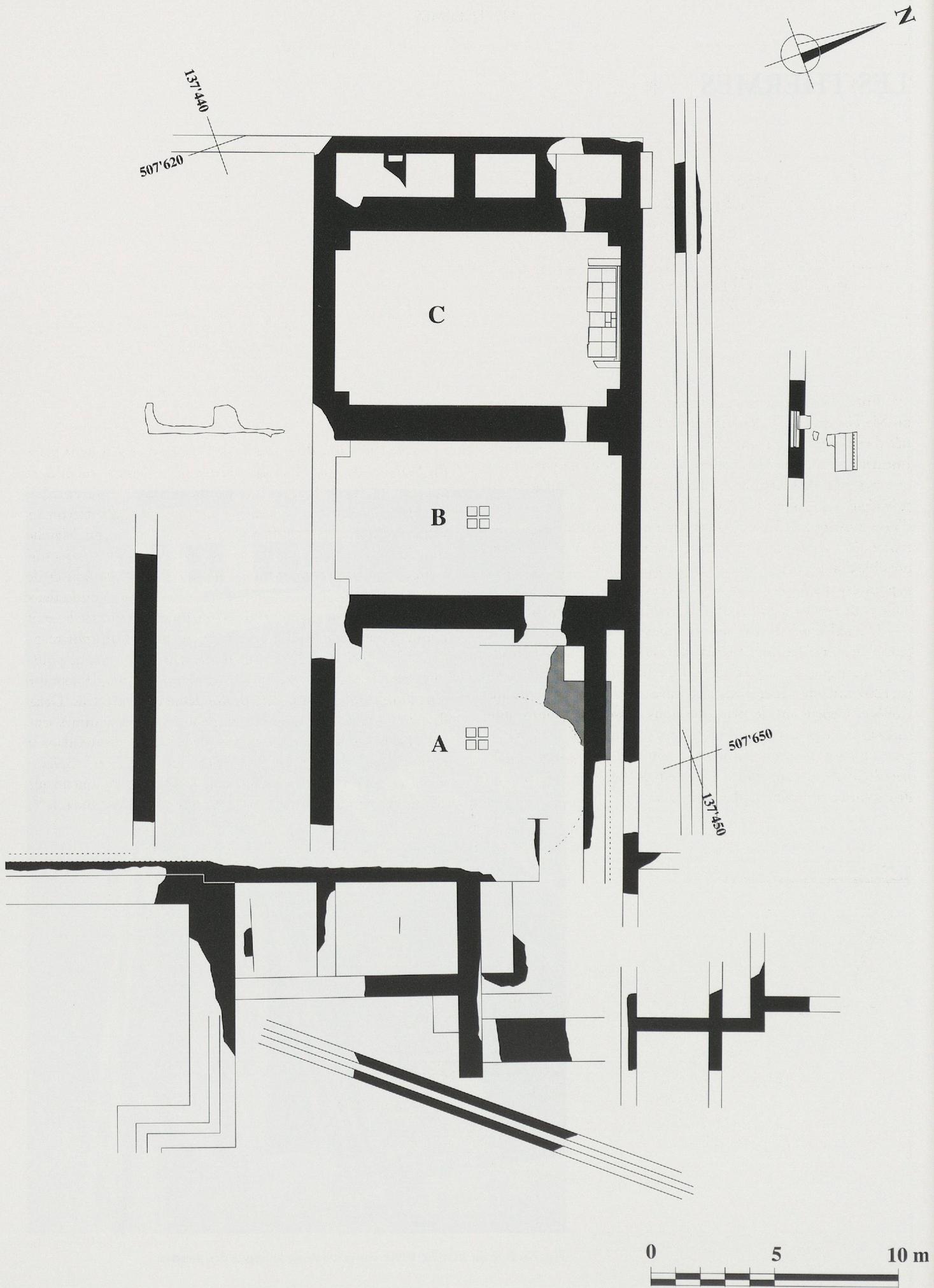


Fig. 75. Plan archéologique des thermes. Ech. 1:200. (Dessin P. Friedemann et E. Souutter). A: caldarium; B: tepidarium; C: frigidarium.

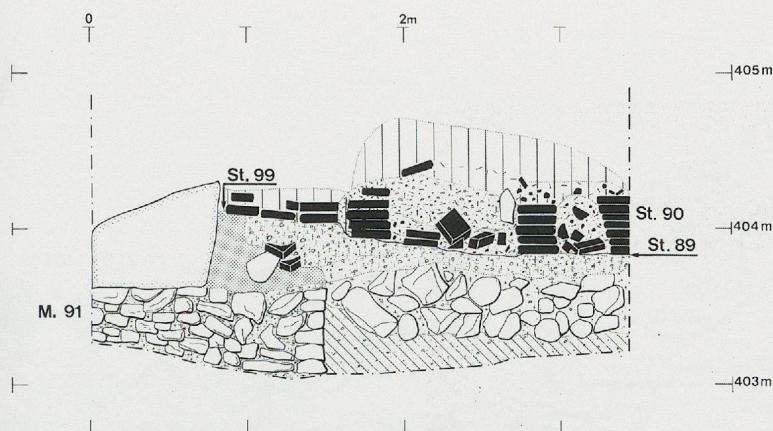


Fig. 76. Coupe à travers le *caldarium* des thermes. (Situation p. 88).

Entre 1989 et 1990, à la faveur de la rénovation de la rue du Marché et d'un bâtiment voisin, l'occasion nous a été donnée d'explorer la zone située immédiatement au nord du *forum*. Jusqu'alors, comme bien souvent à Nyon, nous ne possédions que très peu d'indications sur l'affectation de cet emplacement privilégié à l'époque romaine. Quelques murs et les vestiges d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc avaient été repérés lors de la création d'une cave en 1946, sans qu'il soit possible d'identifier le monument en question⁸⁴. Les deux campagnes organisées ces dernières années ont permis de lever le voile et de révéler la présence d'un établissement thermal.

D'emblée il faut préciser que nous ne connaissons qu'une partie du complexe qui s'étendait vers le sud-ouest, à l'arrière du cryptoportique, où les vestiges d'un bassin en *opus spicatum* (st.120) ont été repérés dans la cave du N° 5 de la rue du Collège. Cependant, le plan que nous possédons montre une succession de pièces agencées selon un schéma classique pour ce type de monument, à savoir un *caldarium*, un *tepidarium*, un *frigidarium*⁸⁵ et une rangée de boutiques (fig. 75); nous reviendrons sur l'emplacement des *praefurnia*.

Le *caldarium*

Dès 1988, lors de la fouille de l'extrémité ouest de la place du Marché, de gros blocs de molasse partiellement rubéfiés et apparemment sans organisation distincte furent découverts. Un sondage complémentaire nous permit également d'entrevoir les vestiges d'une salle chauffée à l'entrée de la rue du Marché (fig. 76)⁸⁶. Les investigations qui se déroulèrent les années suivantes allaient confirmer qu'il s'agissait d'un *caldarium* et de son *praefurnium*. Très mal conservée, cette pièce a connu deux états parfaitement distincts: dans un premier temps elle était munie d'une abside qui a été arasée au profit d'un mur rectiligne (fig. 75 et 77). Nos connaissances du *caldarium* ne pourront guère progresser puisqu'une exploration complémentaire sous l'immeuble voisin, déjà profondément excavé (rue Delaféchère 1) n'est plus possible. Cependant, nous sommes certains qu'au sud le mur de fermeture de la pièce se trouve dans le prolongement de celui du *frigidarium*. En effet, à cet emplacement, des observations effectuées en 1945 nous indiquent que le mur du bâtiment actuel repose sur une fondation romaine⁸⁷.

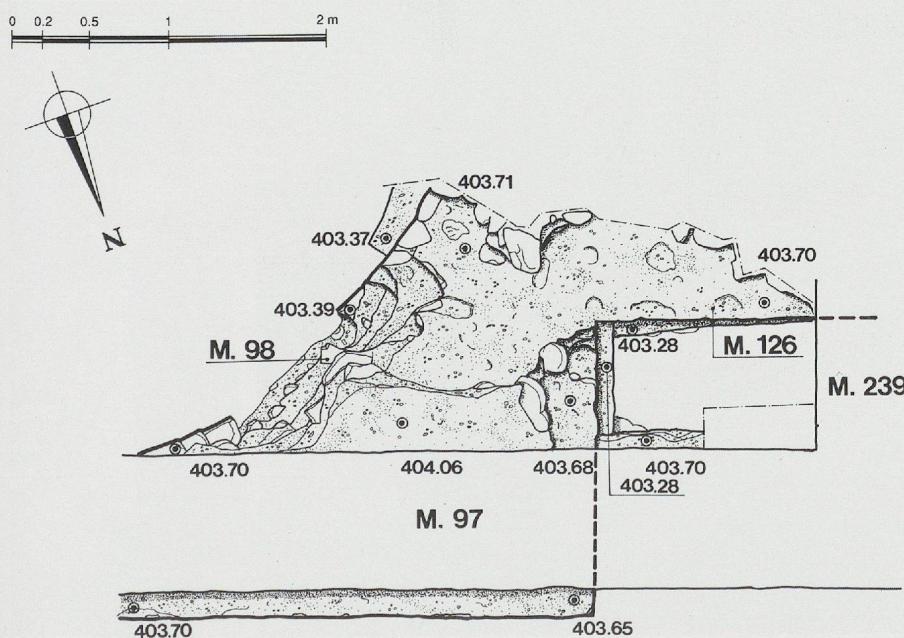
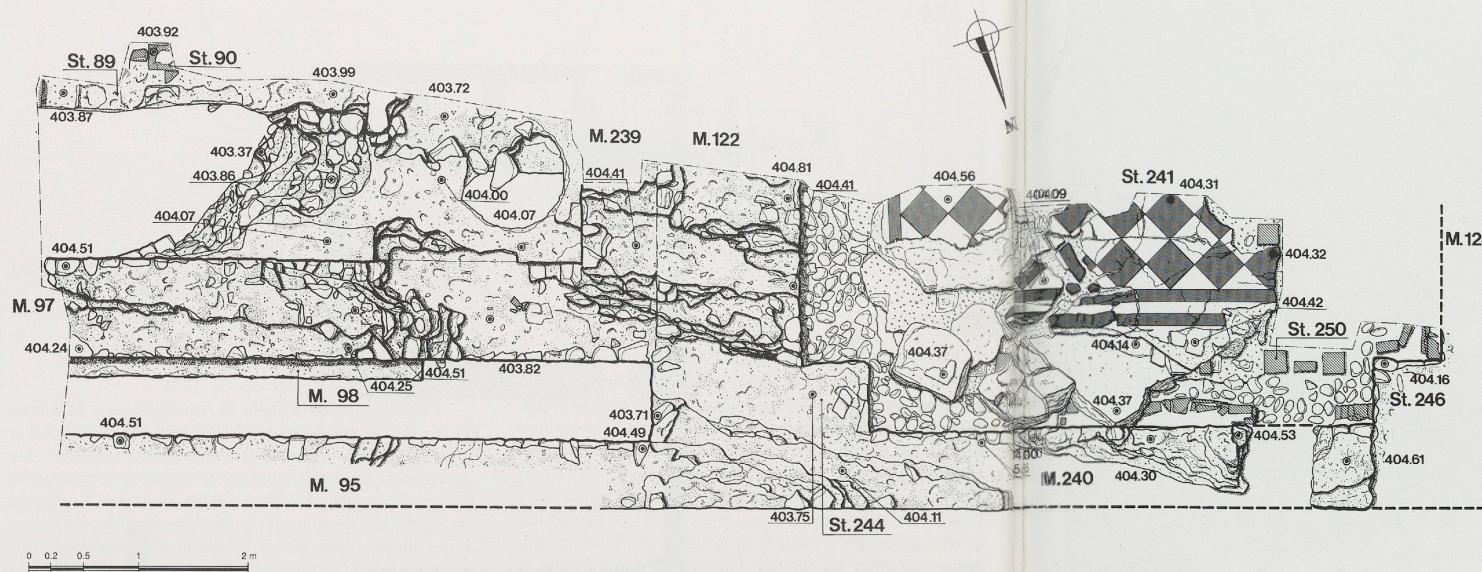


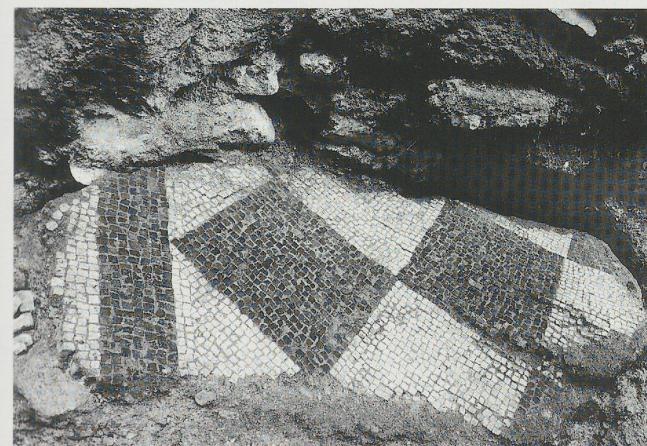
Fig. 77. Pierre-à-pierre du premier état du *caldarium*. Ech.: 1:50.

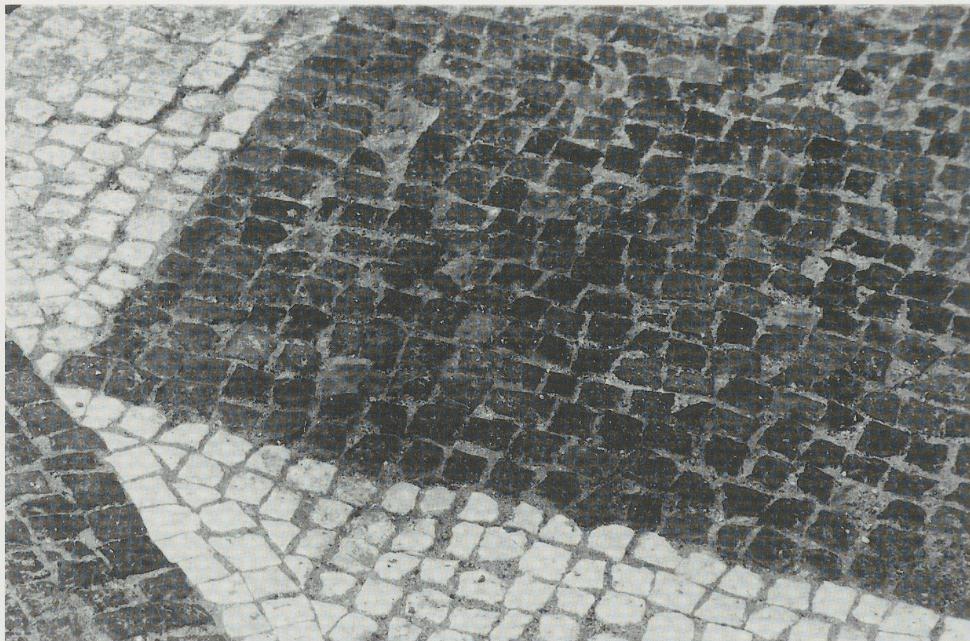
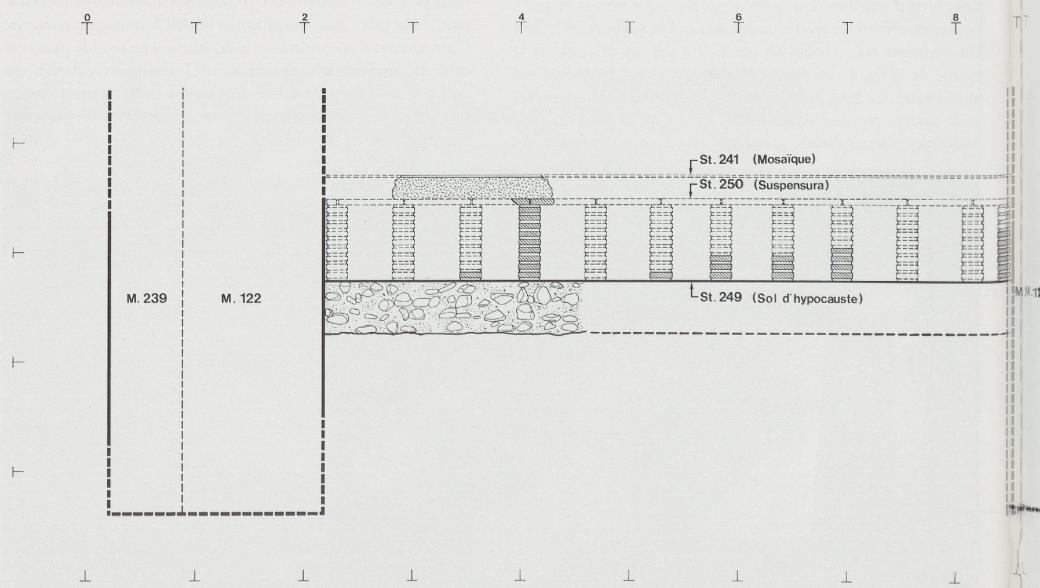
Fig. 78. Pierre-à-pierre du *caldarium* et du *tepidarium*. Ech.: 1:50.Fig. 79. La mosaïque du *tepidarium*.

Le *tepidarium*

Vaste pièce rectangulaire, le *tepidarium* (fig. 79, 80 et 81) était orné d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc⁸⁸, retrouvée effondrée avec la *suspensura* qui la supportait⁸⁹. Seul un fragment était encore en place. Il a permis de restituer la coupe de la fig. 82 en tenant compte des bases de pilettes qui subsistaient. Le long du mur M123, la stabilité de la *suspensura* était assurée par une demi-pilette, tandis qu'au pied du mur M240 les pilettes étaient jointives. La présence de deux bases

maçonnées (fig. 78: st.244 et 246) aux angles de la pièce laisse supposer une élévation importante vraisemblablement surmontée d'une voûte d'arête⁹⁰. Par comparaison avec le *frigidarium*, nous pouvons restituer deux autres bases à l'extrémité méridionale de la pièce dont nous avons rétabli le mur par symétrie. Contrairement au *caldarium*, le *tepidarium* ne semble pas avoir subi de modification significative. Quelques irrégularités du radier et dans la disposition des pilettes montrent néanmoins que l'hypocauste a été réaménagé une ou plusieurs fois au cours du temps (fig. 83 et 84).

Fig. 80. Détail de la mosaïque du *tepidarium*.

Fig. 81. Détail de la mosaïque du *tepidarium*.Fig. 82. Coupe restituée de l'hypocauste du *tepidarium*.

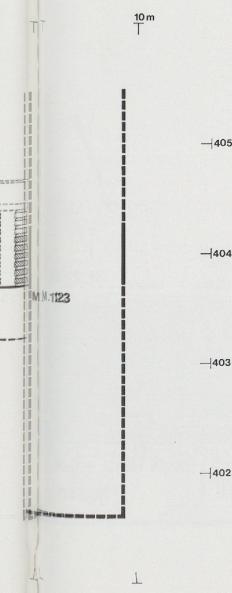
Le *frigidarium*

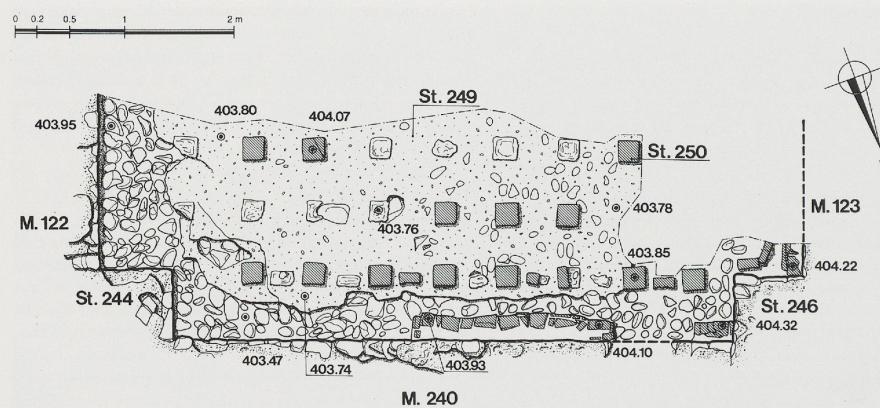
Le *frigidarium* est la pièce la mieux connue. Elle présente, de manière beaucoup plus évidente, les mêmes caractéristiques que le *tepidarium*: deux longs murs de forte épaisseur et quatre bases maçonnées faisant corps avec les murs disposées aux quatre angles⁹¹. Un fragment de mosaïque découvert en 1945 et conservé au Musée Romain de Nyon a pu également être attribué au *frigidarium*⁹². Il s'agit à nouveau d'une mosaïque à décor géométrique noir et blanc⁹³. En outre, le long de la paroi nord, se trouve un petit bassin rectangulaire relativement bien conservé qui a connu trois états de construction. Dans un premier temps la longueur du bassin, dont le fond est construit en *opus spicatum*, atteint env. 3 m (fig. 94: st.255). Par la suite, sa longueur intérieure est portée à 3,60 m (12 pieds) tandis que sa largeur, conservée sur 1,20 m, devait être vraisemblablement de 1,80 m (6 pieds), soit un rapport logique de 1 sur 2. Le revêtement en *opus spicatum* est complété par des dalles de terre cuite rectangulaires (0,40 x 0,30 m) (fig. 86 et 87). En dernier lieu de grandes dalles quadrangulaires (*bipedales*: 0,60 x 0,60 m) sont mises en place (fig. 85 et 88). Phénomène particulier, le bassin est légèrement décentré par rapport à la pièce alors que le conduit d'évacuation de l'eau, constitué d'un tuyau de plomb traversant le mur M240 et se déversant dans l'égout voisin, est situé parfaitement dans l'axe. Cette petite anomalie est due aux différentes phases d'agrandissement. En effet, chacune réutilise le canal d'évacuation du premier bassin qui, lui, se trouvait au centre (fig. 94).

La technique de construction employée est parfaitement comparable à celle rencontrée habituellement dans des aménagements de même nature: brique et mortier de tuileau. Il faut toutefois noter que le long du mur M240 le mortier de tuileau n'a pas été directement appliqué contre la maçonnerie: un plâtrage de carreaux de terre cuite fixés à l'aide de clous a d'abord été mis en place (fig. 90).

Annexes et voirie

Une rangée de boutiques borde la façade occidentale de l'édifice thermal. De dimensions fort modestes et comportant toutes un sol de mortier, leur présence à cet endroit indique sans doute la proximité d'une rue nord-sud sur laquelle elles s'ouvrivent et dont l'existence était supposée depuis la découverte d'un tronçon d'égout, plus au sud. La boutique située à l'angle nord du bâtiment se distingue pourtant de ses voisines. D'une part, sous le sol de mortier, nous avons retrouvé une couche très charbonneuse dans laquelle étaient enfouies six monnaies d'époque julio-claudienne (fig. 94, c.6). Nous interprétons volontiers ce niveau comme étant les vestiges d'un plancher entre les lattes duquel les pièces auraient glissé. D'autre part l'emplacement du seuil indique que son entrée donne sur une rue perpendiculaire à la précédente. Cette rue dont le tracé est conforté par la présence d'un égout (st.245), se situe dans le prolongement de celle qui longe la façade septentrionale du *macellum*. Toutefois cet axe semble interrompu par un bâtiment dont quelques murs ont été repérés en 1938 (fig. 93)⁹⁴. Cette construction pourrait appartenir aux annexes de l'établissement thermal. C'est en tous cas ainsi que nous interprétons les structures voisines, découvertes à l'extrémité occidentale de la place du Marché. Il s'agit avant tout de simples pièces très partiellement fouillées qui ne présentent aucun aménagement particulier. Néanmoins, c'est dans l'une d'elles qu'ont été retrouvés les gros blocs de molasse rubéfiée (fig. 93: st.93) appartenant sans nul doute au *praefurnium* qui alimentait en chaleur le *caldarium*, puis le *tepidarium*. L'entrée de ces locaux de service et peut-être des thermes eux-mêmes se faisait depuis l'est par une large porte ménagée dans le mur M77 (fig. 91: st.78) qui s'ouvrait sur une rue ou une petite place qui séparait le *macellum* des thermes⁹⁵.



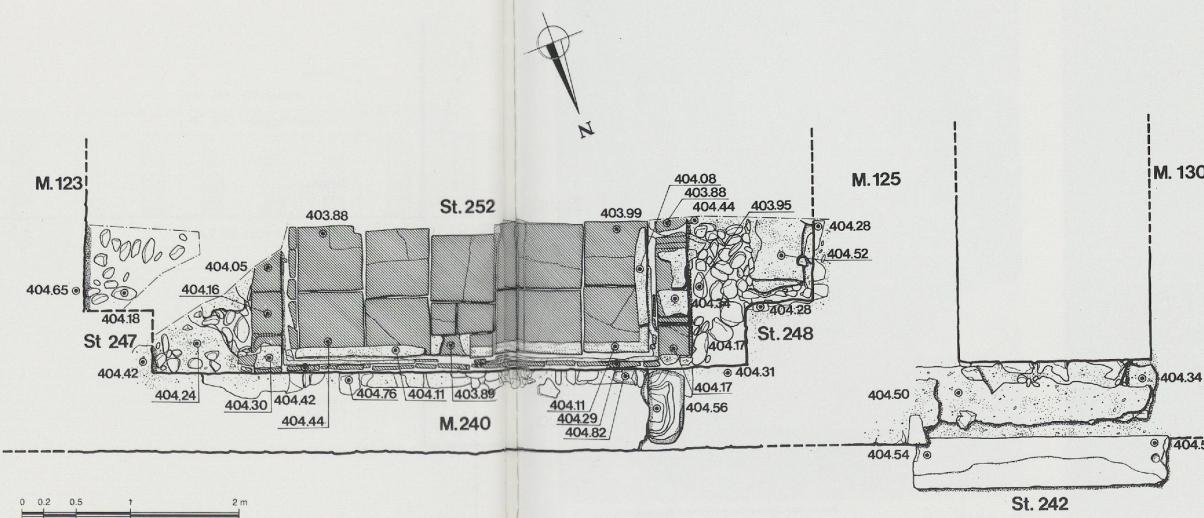
Fig. 83. Pierre-à-pierre de l'hypocauste du *tepidarium*. Ech.: 1:50.Fig. 84. Vue de l'hypocauste du *tepidarium*.

Datation et conclusion

Peu d'éléments sont à notre disposition pour préciser le cadre chronologique. Les niveaux antérieurs au bâtiment sont tous datables de l'époque augustéenne qui constitue le *terminus post quem* pour la construction des thermes. D'autre part, il est établi que les bains ont précédé la construction du cryptoprotique, puisque l'angle nord-ouest de ce dernier englobe le mur oriental des thermes (fig. 75). Comme nous avons fait remonter l'édification du cryptoprotique dès l'époque de Tibère, c'est sans doute dans le courant de la période augusto-tibérienne qu'il faut situer la construction de l'établissement thermal. Les différents réaménagements observés ici et là, telle la suppression de l'abside du *caldarium*, sont difficiles à situer chronologiquement. La seule transformation pour laquelle nous possédons un indice de datation est celle du remplacement du probable plancher de la boutique septentrionale par un sol de mortier. Cet aménagement est postérieur aux années 22/23-30 ap. J.-C.,

date fournie par les plus tardives des six monnaies retrouvées dans les vestiges supposés du plancher⁹⁶. Sans attacher une importance excessive à cette date tibérienne qui pourrait être le fruit du hasard, il est raisonnable de penser que la mise en chantier du cryptoprotique aux abords immédiats des thermes a nécessité une réfection partielle de ceux-ci, notamment dans le *caldarium*, et une redistribution des locaux de service dont certains ont sans doute disparu sous le cryptoprotique. La mosaïque à damier noir et blanc du *tepidarium*, datée dans le courant du I^{er} ou au début du II^e siècle ap. J.-C. (cf. p. 158), est évidemment une réfection, sans doute moins profonde, qui peut être mise en relation avec les réaménagements observés dans l'hypocauste (cf. p. 8).

Des investigations futures sous les rues voisines et dans les quelques espaces non excavés de la zone bâtie devraient permettre de mieux connaître l'emprise de ce complexe et, peut-être, de résoudre le problème de l'adduction d'eau.

Fig. 85. Pierre-à-pierre du 3^e état du bassin du *frigidarium*. Ech.: 1:50.

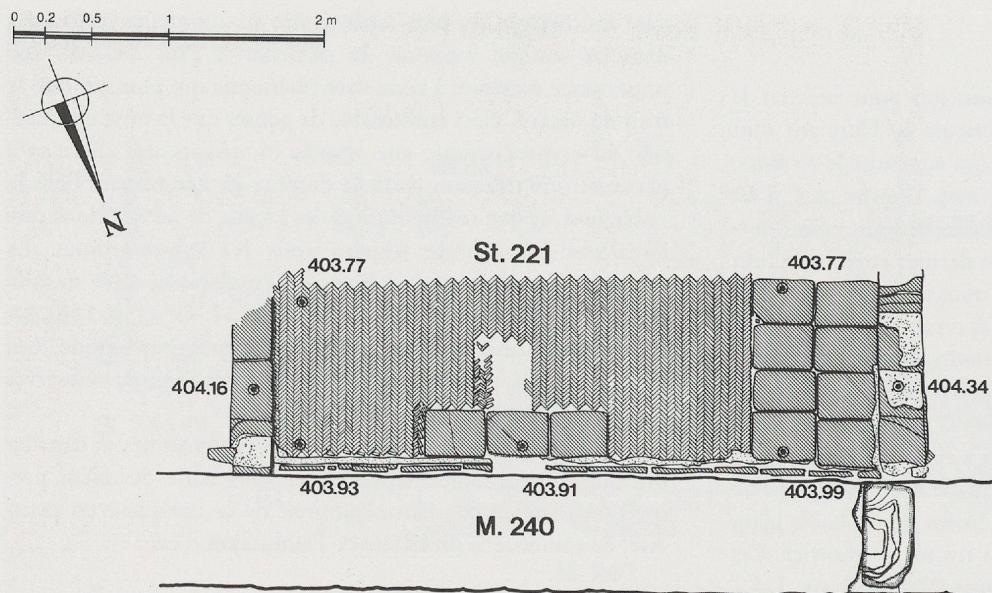


Fig. 86. Pierre-à-pierre du 2^e état du bassin du *frigidarium*. Ech.: 1:50.

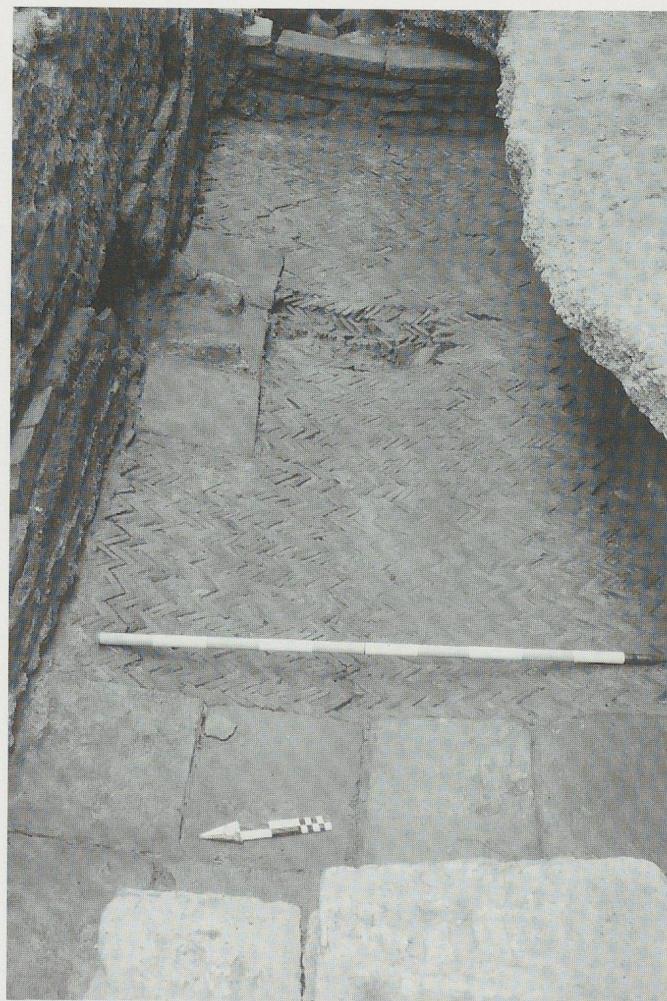


Fig. 87. Deuxième état du bassin du *frigidarium*: *opus spicatum* et dalles de terre cuite.

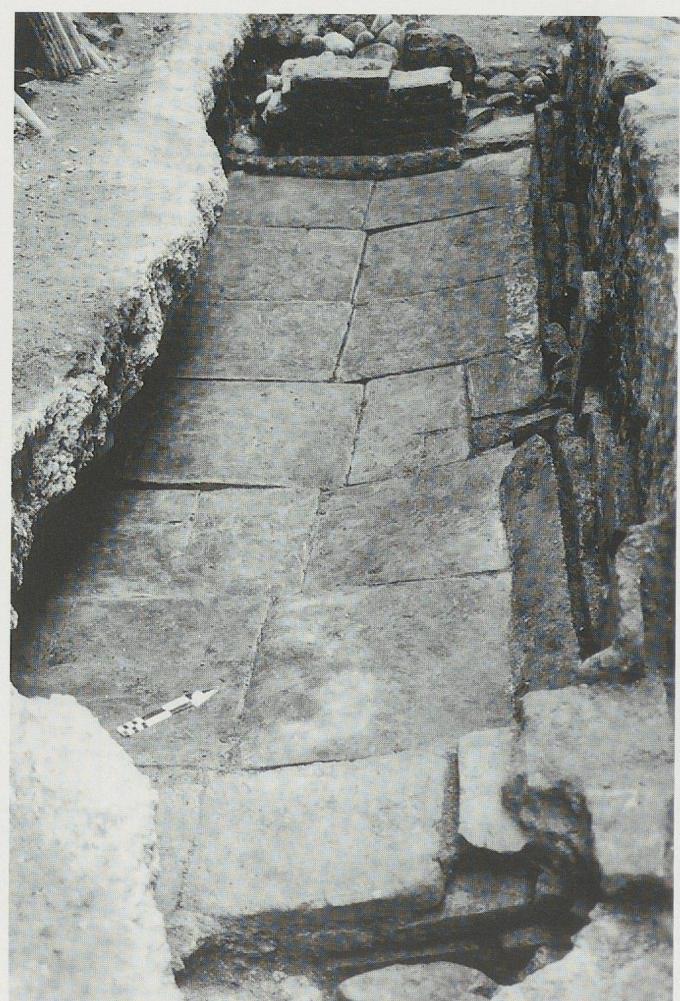


Fig. 88. Troisième état du bassin du *frigidarium*: dalles de terre cuite.

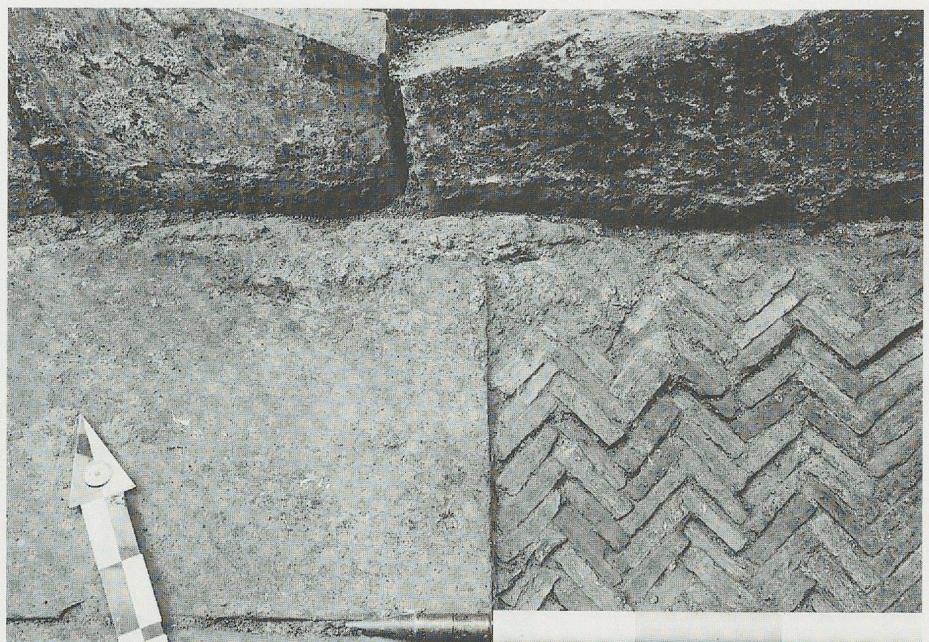


Fig. 89. Deuxième état du bassin du *frigidarium*: détail.

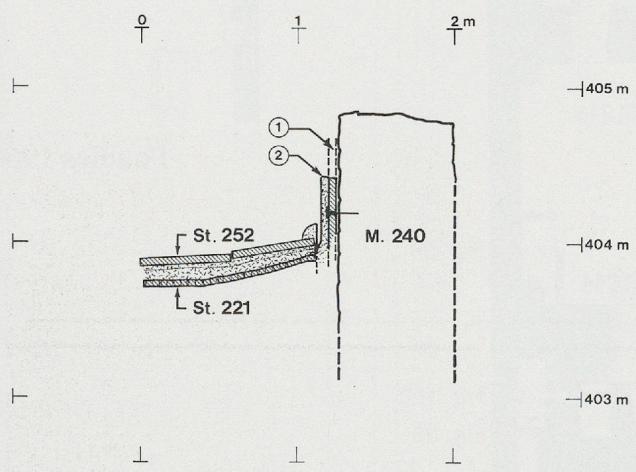


Fig. 90. Coupe à travers le bassin du *frigidarium*. (Situation p. 88).

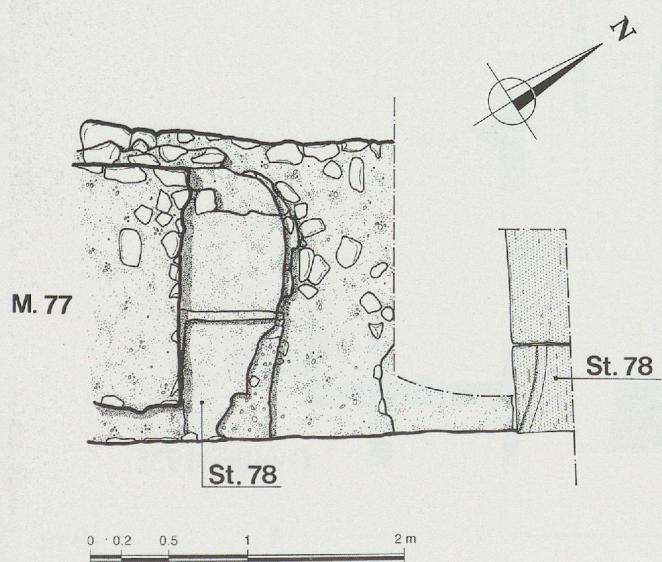


Fig. 91. Trace de seuil dans le mur M77. Ech. 1:50.



Fig. 92. Elévation du mur sud-est du *frigidarium*.

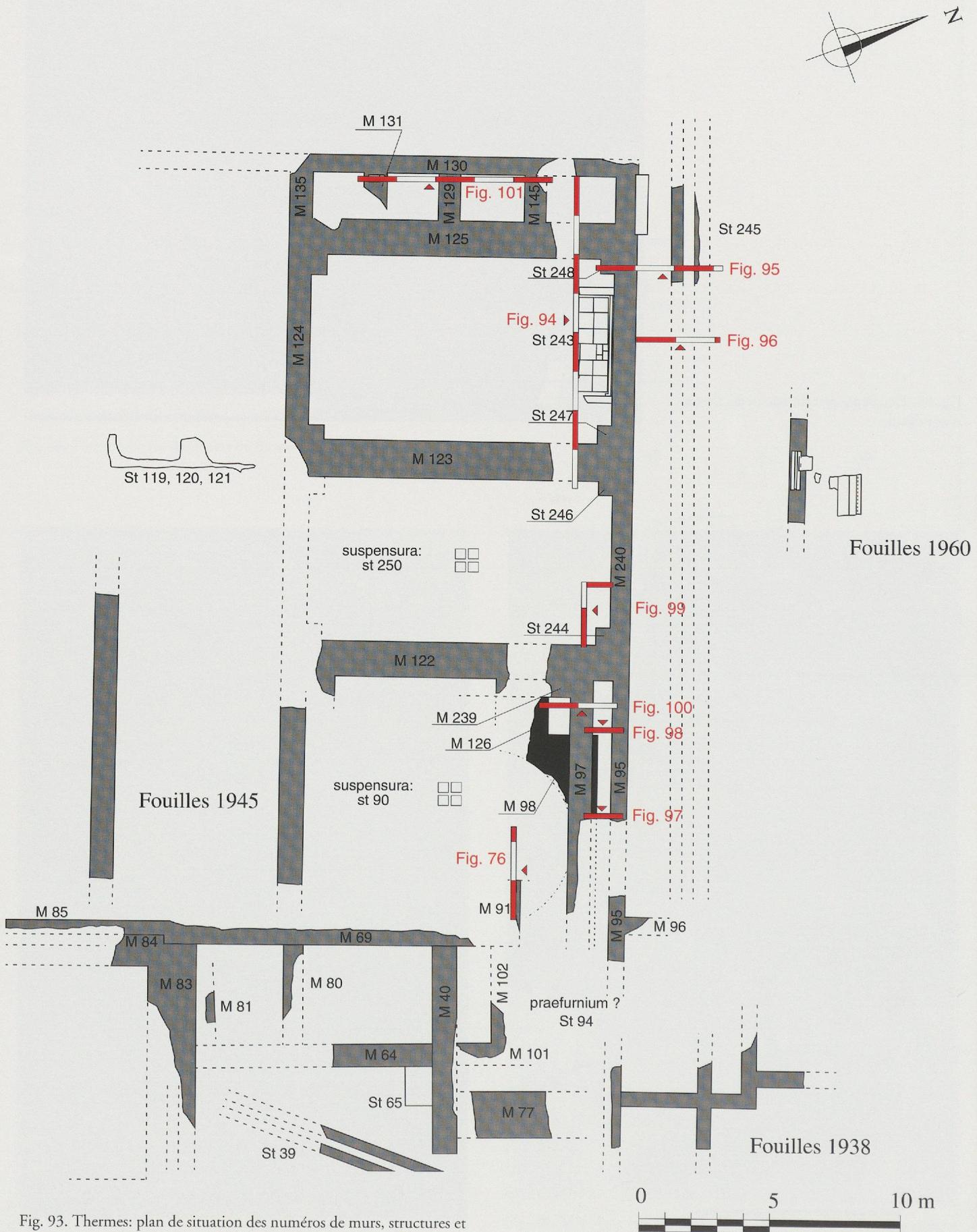


Fig. 93. Thermes: plan de situation des numéros de murs, structures et coupes. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

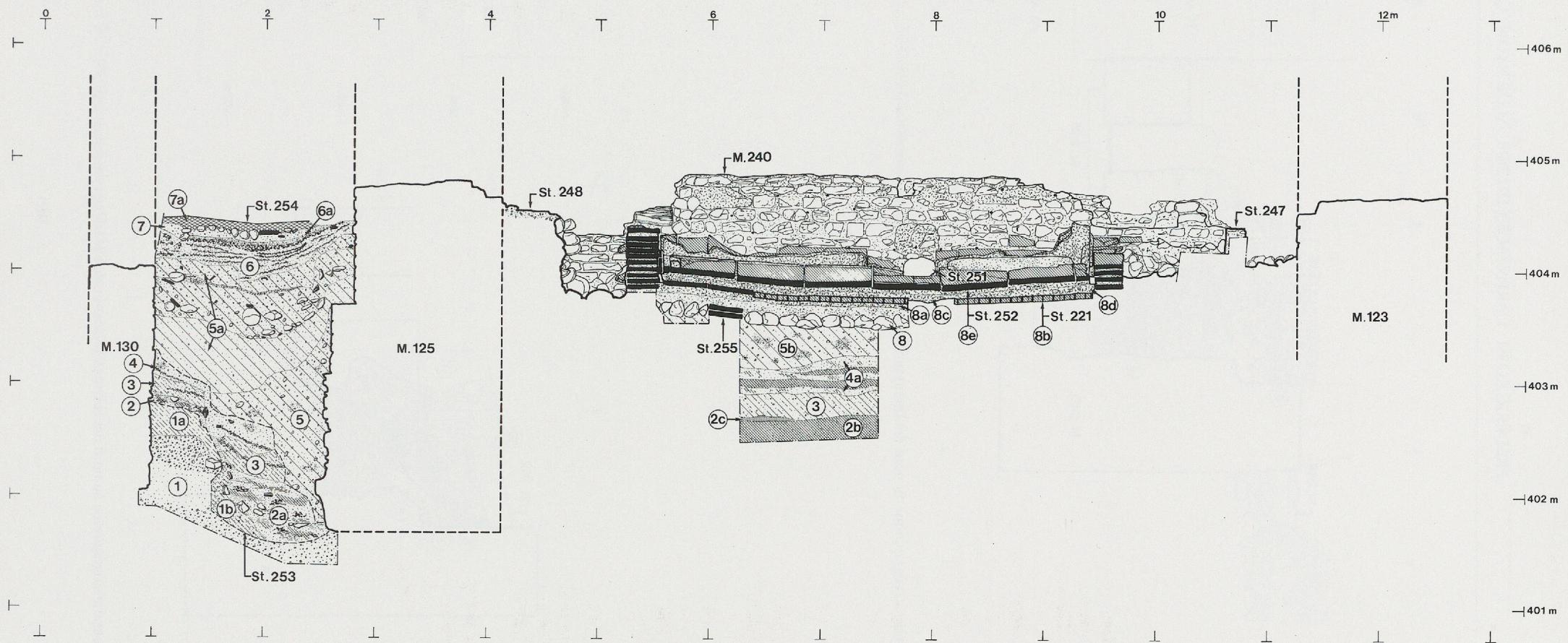


Fig. 94. Coupe stratigraphique à travers le *frigidarium*. (Situation p. 88; tableau des couches p. 93).

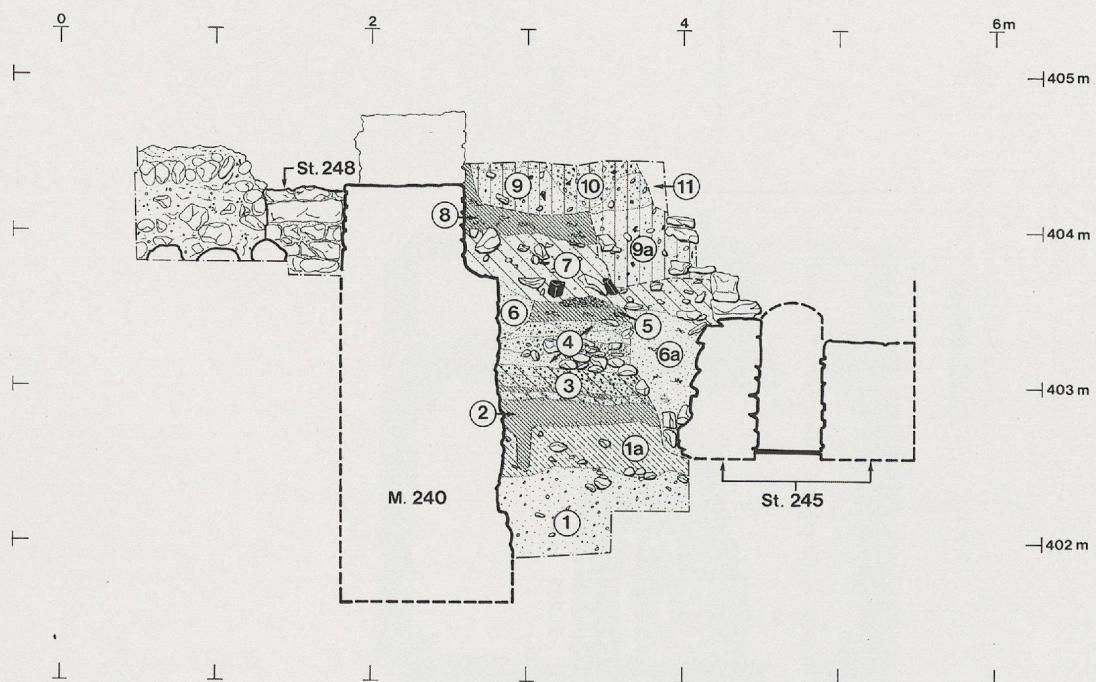


Fig. 95. Coupe stratigraphique au nord des thermes. (Situation p. 88; tableau des couches p. 95).

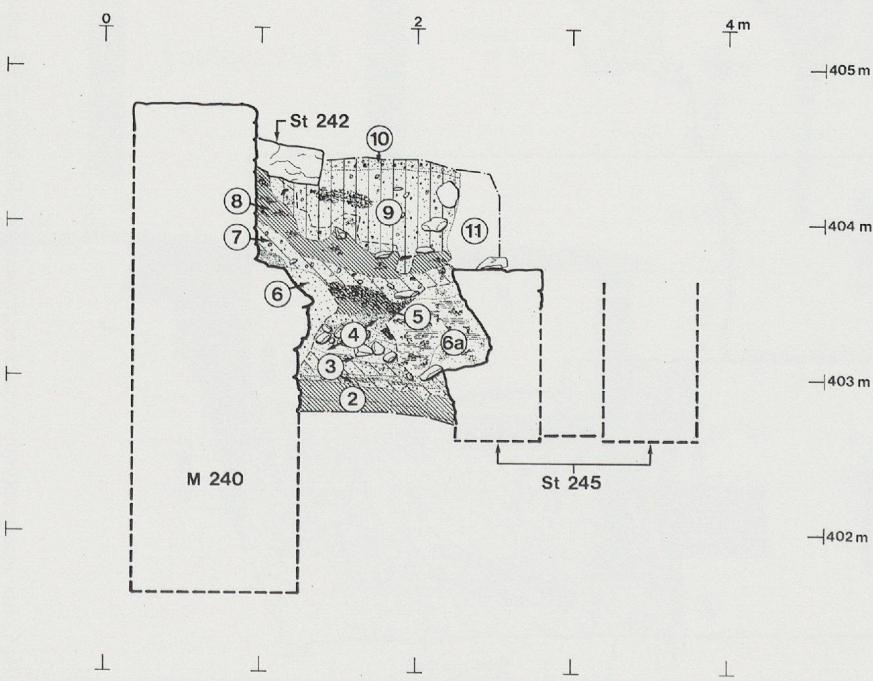


Fig. 96. Coupe stratigraphique au nord des thermes. (Situation p. 88; tableau des couches p. 95).

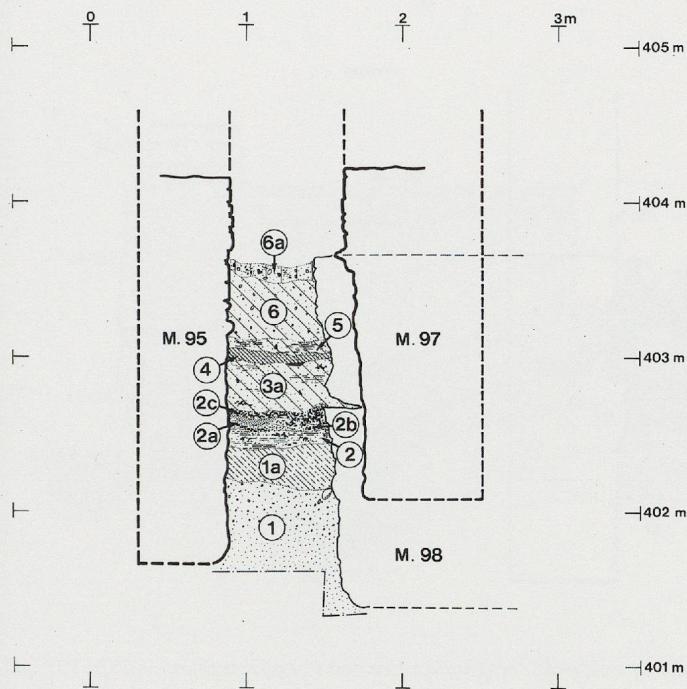


Fig. 97. Coupe stratigraphique entre les murs M97 et M95. (Situation p. 88; tableau des couches p. 94).

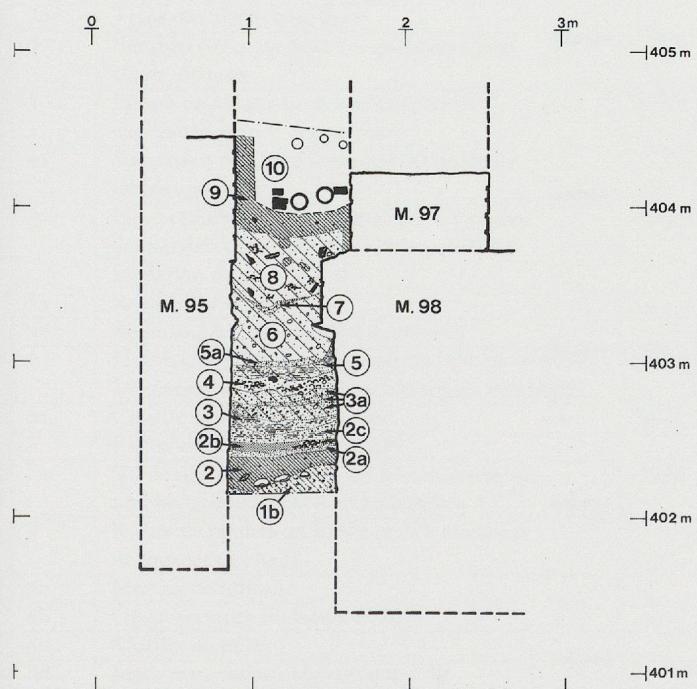


Fig. 98. Coupe stratigraphique entre les murs M97 et M95. (Situation p. 88; tableau des couches p. 94).

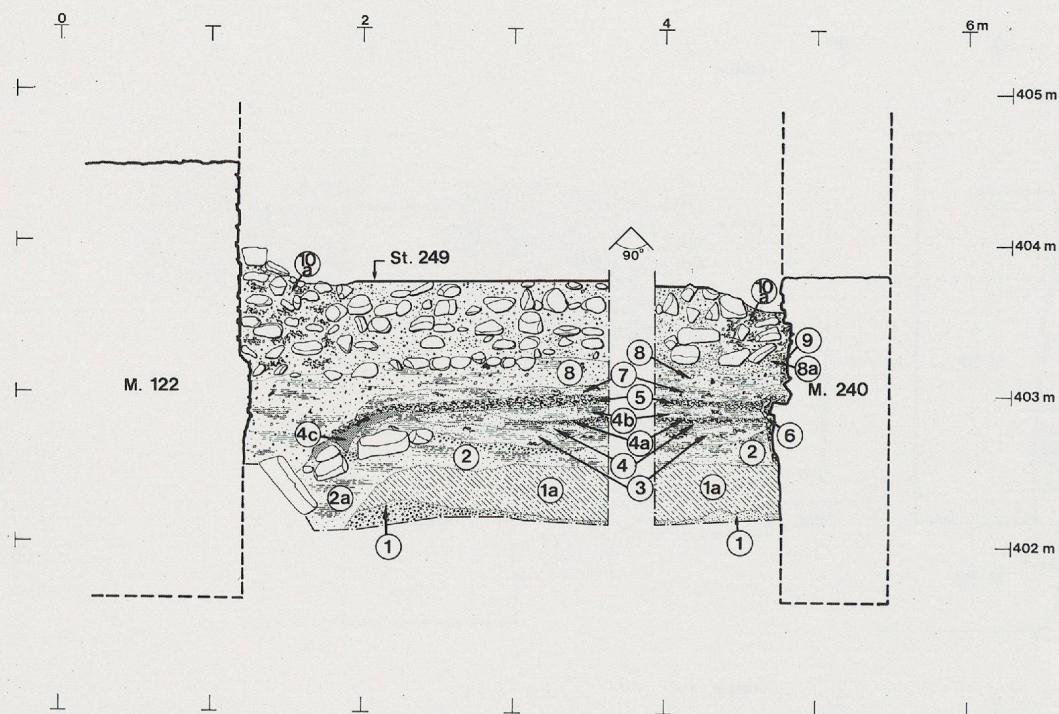


Fig. 99. Coupe stratigraphique sous le *tepidarium*. (Situation p. 88; tableau des couches p. 94).

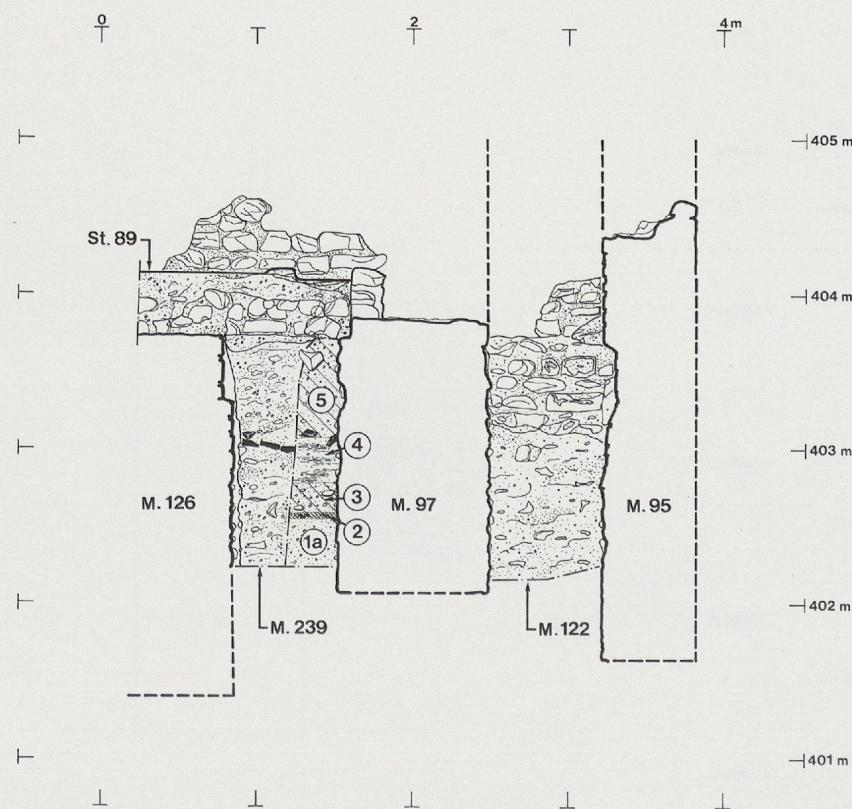


Fig. 100. Coupe stratigraphique à travers le mur M97. (Situation p. 88; tableau des couches p. 94).

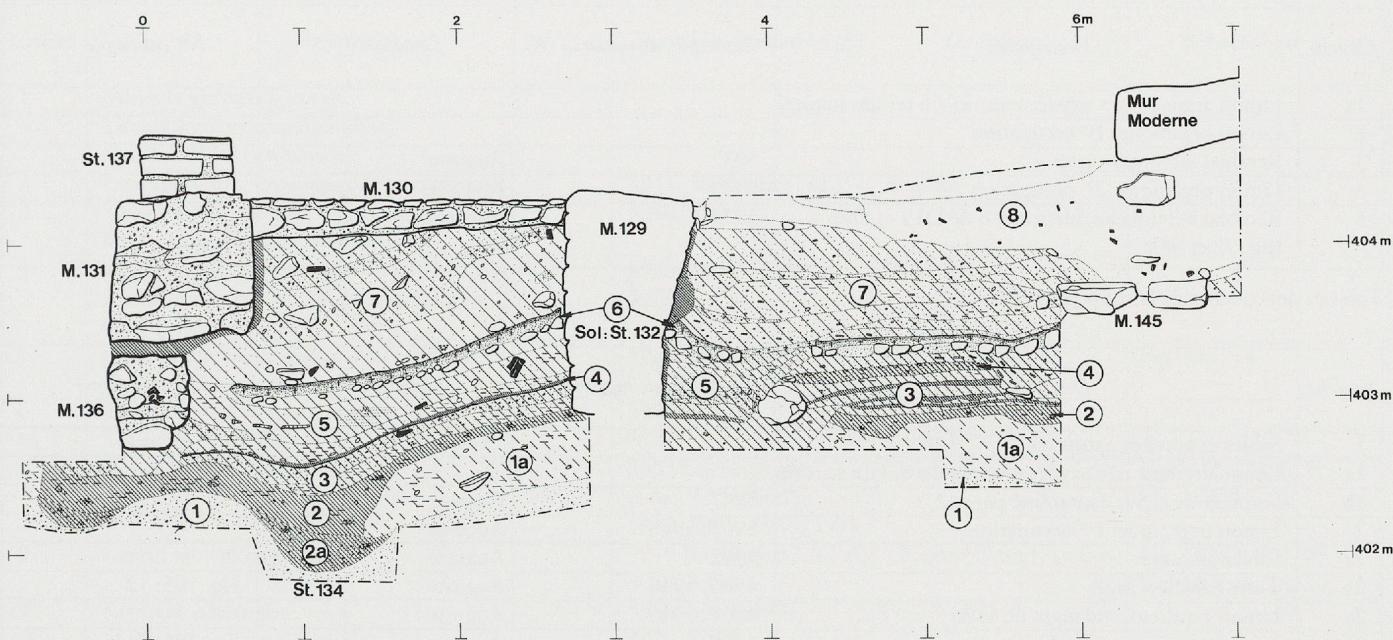


Fig. 101. Coupe stratigraphique à travers les boutiques. (Situation p. 88; tableau des couches p. 95).

Tableaux des couches

Couche	Description	Ensembles de matériel (K)	Datation	N ^o s catalogue
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
1b	Mélange des c. 1 et 1a; effondrement dans la fosse st.253			
2	Limon organique; 1 ^{re} occupation			
2a	Idem à la c. 2; comblement de la fosse st.253	5985	Auguste précoce	Fig. 106: 21, 22, 24, 25 Fig. 107: 32, 34
2b	Limon organique; 1 ^{re} occupation			
2c	Trace de rubéfaction; foyer			
3	Remblai composé de c. 1a, quelques traces charbonneuses	5984	Auguste	Fig. 105: 1; fig. 105: 23
4	Limon organique brun verdâtre, traces charbonneuses; 2 ^e occupation	5983	Auguste ?	
4a	Succession de limon organique et de limon sableux gris vert			
5	Limon sableux, quelques graviers et nodules de mortier; comblement de la tranchée de fondation du mur M 125	5982	Auguste	
5a	Remblai hétérogène			
5b	Remblai avec gros nodules de mortier			
6	Limon charbonneux, quelques nodules de mortier; 1 ^{er} niveau de circulation des boutiques, plancher?	5981, 5933	Milieu 1 ^{er} s. (monnaies julio-claadiennes)	
6a	Couche de mortier blanc, fin	5992	1 ^{er} s.	
7	Radier de boulets du sol st.254			
7a	Sol de mortier de chaux st.254 contenant de nombreux fragments d'enduits peints	5993		
8	Radier de boulets du bassin st.221 recouvert de mortier de chaux			
8a	Mortier de tuileau			
8b	Opus spicatum du bassin st.221			
8c	Mortier de tuileau			
8d	Mortier de tuileau plus fin que c. 8c			
8e	Dallage de terre cuite du bassin st.252			

Tableau des couches de la coupe D30-D37 (fig. 94).

Couche	Description	Ensembles de matériel (K)	Datation	N ^o s catalogue
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; 1 ^{re} occupation			
3	Remblai sablo-graveleux	5932	Auguste?	
4	Limon organique; 2 ^e occupation	5929	Auguste?	
5	Remblai hétérogène, idem à c. 6 de D19 et D26 (fig. 97 et 98)	5928	Auguste?	

Tableau des couches de la coupe D25 (fig. 100).

Couche	Description	Ensembles de matériel (K)	Datation	N ^o s catalogue
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
1b	Sommet de c. 1a, contaminé par c. 2	5947	Auguste	
2	Limon organique; 1 ^{re} occupation	5903, 5948	Auguste	
2a	Sables jaunâtres	5902	Auguste	
2b	Terre rubéfiée; foyer	4500, 5946	Auguste	Fig. 105: 12
2c	Limon cendreux; vidanges du foyer	4500, 5945	Auguste	
3	Limon organique	4499	Auguste	Fig. 105: 7, 11
3a	Sables limoneux, hétérogènes; remblai, démolition de murs en terre?	5944	Auguste	
4	Limon sableux organique; 2 ^e occupation	4497, 5943	Auguste	
5	Idem à c. 3a			
5a	Mortier de chaux; niveau de travail du mur M98			
6	Remblai hétérogène	4492	Auguste	
6a	Idem à c. 6, mais perturbé			
7	Mortier de chaux; niveau de travail du mur M97?			
8	Remblai hétérogène	4489, 4490, 5942	Auguste	
9	Limon organique très noir			
10	Perturbation moderne, canalisations			

Tableau des couches des coupes D19 et D26 (fig. 97 et 98).

Couche	Description	Ensembles de matériel (K)	Datation	N ^o s catalogue
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon gris brun, organique, quelques gros graviers dans sa partie supérieure; 1 ^{re} occupation	5962	Auguste	
2a	Fosse dans c. 2	5967	Auguste ?	
3	Limon argileux brun rouge avec nodules de charbons; remblai			
4	Limon sableux gris vert			
4a	Limon noirâtre, organique			
4b	Limon sableux gris vert	5952	Auguste	Fig. 105: 13
4c	Rubéfaction; foyer			
5	Limon noirâtre, organique	5951	Auguste	Fig. 105: 5
6	Limon noirâtre avec nodules de mortier; tranchée de fondation du mur M240			
7	Limon sableux gris vert			
8	Limon sableux, assez graveleux, gris vert	5950	Auguste?	
8a	Limon grisâtre avec nombreux petits graviers			
9	Idem à c. 6?			
10	Radier du sol d'hypocauste st. 249			
10a	Blocage de pierres et de terre, un peu de mortier; réfection de l'hypocauste			

Tableau des couches de la coupe D27-D29 (fig. 99).

Couche	Description	Ensembles de matériel (K)	Datation	N ^o s catalogue
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux très organique; sommet du terrain naturel			
2	Limon grisâtre, organique; 1 ^{re} occupation	5941, 5956 (part. inf.)	Auguste	
3	Succession de niveaux limono-sableux plus ou moins organiques; remblais	5940, 5969	?	
4	Succession de niveaux limono-sableux plus ou moins organiques et comportant de gros boulets; remblais?	5938, 5960, 5968, 5973	Début I ^{er} s. ?	
5	Limon sableux organique, très cendreux dans sa partie supérieure	5923, 5953, 5966	Claude-Néron	Fig. 103: 14
6	Tranchée de fondation du mur M240	5926	Claude-Néron	
6a	Tranchée de fondation de l'égout st. 245	5954	Début I ^{er} s.	
7	Remblai hétérogène	5955 (mélange avec c. 6a), 5959, 5965, 5972, 5987, 5988, 5991	Claude-Néron	Fig. 102: 1, 3, 6, 9; Fig. 103: 17, 21
8	Limon sableux organique	5919 (mélange c.7-8-9a), 5957, 5980	Claude-Néron (Flaviens)	Fig. 102: 2, 4, 7, 8; Fig. 103: 15, 18, 20, 22
9	Remblai hétérogène	5958, 5963, 5974, 5979, 5986	Fin I ^{er} - II ^e s.	
9a	Fosse	5964, 5989	Fin I ^{er} s. ?	Fig. 102: 11
10	Démolition	5975, 5978	-> III ^e s.	
11	Tranchée de récupération de l'égout st. 245	5906 (mélange c.9-10-11), 5976, 5977	-> III ^e s.	Fig. 102: 10

Tableau des couches des coupes D24 et D36 (fig. 95 et 96).

Couche	Description	Ensembles de matériel (K)	Datation	N ^o s catalogue
1	Sables et graviers naturels			
1a	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; 1 ^{re} occupation	3229, 4279, 4293	Auguste	Fig. 106: 26; fig. 107: 29, 31, 35
2a	Limon organique; comblement de la fosse st.134	4278	Auguste	
3	Remblai hétérogène	3205, 4290, 4291	I ^{er} s.	
4	Limon organique; 2 ^e occupation	3228, 4289	Auguste-début I ^{er} s.	
5	Remblai hétérogène	4283, 4284, 4288	Auguste-I ^{er} s. ?	Fig. 107: 30
6	Sol de terrazzo st.132	4292	I ^{er} s. ?	
7	Remblai hétérogène	3206, 4280, 4281, 4282	Auguste-début I ^{er} s.	
8	Perturbation moderne	3204		

Tableau des couches des coupes D6 et D24 (fig. 101).

Catalogue⁹⁷

1. Inv. 5991-1. Fond d'assiette Drag. 15/17. Estampille *OFAQ-VTTAN*. Cf. Hofmann sd, N° 11: La Graufesenque, Tibère-Néron.

2. Inv. 5919-6. Fond de Drag. 27. Estampille *BAS[SVS]*. Cf. Hofmann sd, N° 16: La Graufesenque, Tibère-Vespasien.

3. Inv. 5991-8. Imitation helvétique de terre sigillée. Fond de tasse. Estampille *[FECI]T ? VILLO*. Cf. Drack 1945, Pl. XIX, N°s 116-125 (sous la forme *VILLO FECIT*): Auguste-Tibère.

4. Inv. 5980-7. Imitation helvétique de terre sigillée. Estampille *[V]ILLO FE[C]*. Cf. Drack 1945, Pl. XIX, N°s 142-153: Tibère-Néron.

5. Inv. 5905-1. Pot en pierre ollaire.

6. Inv. 5991-6. Fibule de type Riha 5.2, communément dit «d'Aucissa», variante 5.2.1b. Intacte. Tête de l'arc ornée d'«yeux» mal exécutés. Corrosion faible, patine brune. Cf. Riha 1979, pp. 144 sqq; Feugère 1985, p.312 sqq.

Cette fibule relève du type très répandu appelé communément type d'Aucissa, du nom d'un artisan dont il existe de nombreux exemplaires estampillés. Le profil de leur arc permet de distinguer différentes variantes, à partir desquelles on cherche à établir une chronologie interne du type. La variante 5.2.1b, à face intérieure de l'arc plate et arête médiane, appartient à celles que l'on a tendance à considérer comme précoce. Apparu dès l'époque augustéenne (ainsi que le suggère le *terminus ante quem* d'autour de 10 av. J.-C. donné par la présence du type à Oberaden), sa fabrication ne semble pas continuer au-delà du règne de Claude, même si l'on rencontre encore un certain nombre d'exemplaires dans des contextes plus tardifs.

7. Inv. 5919-5. Fibule de type Riha 5.7 à protubérances latérales, variante 5.7.6. Ardillon perdu, l'une des protubérances latérales cassées. Pièce plutôt massive. Forte corrosion. Patine verte. Cf. Riha 1979, pp. 126 sqq; Feugère 1985, type 23d1, pp. 331 sqq.

Ce type compte parmi les plus répandus dans nos régions et est particulièrement bien représenté à Augst, Lausanne-Vidy ou Oberwinterthur. Une pièce d'Augst trouvée en contexte stratigraphique montre que le type était déjà fabriqué à l'époque de Tibère, mais sa période de grande diffusion se situe sous Claude. M. Feugère donne comme fourchette chronologique 20 à 60-80 ap. J.-C.

8. Inv. 5980-3. Fibule de type Riha 5.12 à arc interrompu et décor longitudinal, variante 5.12.2. Cf. Riha 1979, pp. 137sqq; Feugère 1985, type 23a, pp. 331 sqq.

Très répandue dans nos régions (elles constituent le type proportionnellement le mieux représenté dans les sites d'Augst,

Lausanne-Vidy et Oberwinterthur), ces fibules sont particulièrement fréquentes sous le règne de Claude; leur fabrication se situe dans une fourchette chronologique à peu près identique à celle du type 5.7 (cf. supra), même si Augst n'a pas livré d'exemplaire sûrement tibérien.

9. Inv. 5991-4. Fibule de type Riha 5.14 à arc interrompu et boutons latéraux, variante 5.14.3. Ardillon cassé. Pas de trace de décor ou d'étamage. Forte corrosion. Patine vert brun. Cf. Riha 1979, pp. 146 sqq; Feugère 1985, type 23c2, pp. 331 sqq. Moins répandu que les deux précédents, et très légèrement plus tardif, ce type est néanmoins familier de nos régions; il semble être utilisé principalement à l'époque de Claude et Néron, mais sa fabrication doit durer encore pendant une bonne partie de la seconde moitié du I^{er} siècle. La variante simplifiée (sans boutons latéraux), «dégénérée», représentée par la pièce nyonnaise pourrait être plutôt tardive.

10. Inv. 5906-1. Fibule de type mixte Riha 7.2 / 7.4. Intacte. Traces d'étamage sur toute la surface supérieure. Corrosion faible.

Cette pièce de petite taille représente l'exacte réunion, en un seul exemplaire, des caractéristiques typologiques de deux types différents: les types 7.2 (fibule en forme de disque avec décoration centrale) et 7.4 (fibule en forme de rhomb). Une fibule de provenance inconnue, mais appartenant à une collection anglaise, rappelle un peu cette pièce, mais n'en constitue pas un véritable parallèle (Hattatt 1985, fig. 59, N° 510A). L'établissement de la datation, par contre, ne pose guère de problème: le type 7.2 semble avoir été fabriqué déjà sous Tibère, mais, pour cette pièce composite, on admettra de préférence une fourchette chronologique qui commence un peu plus tard, sous Claude, et qui couvre toute l'époque flavienne, à l'image de la datation du type 7.4.

11. Inv. 5964-1. Tôle de bronze en forme de feuille.

12. Inv. 5922-4. Applique de bronze.

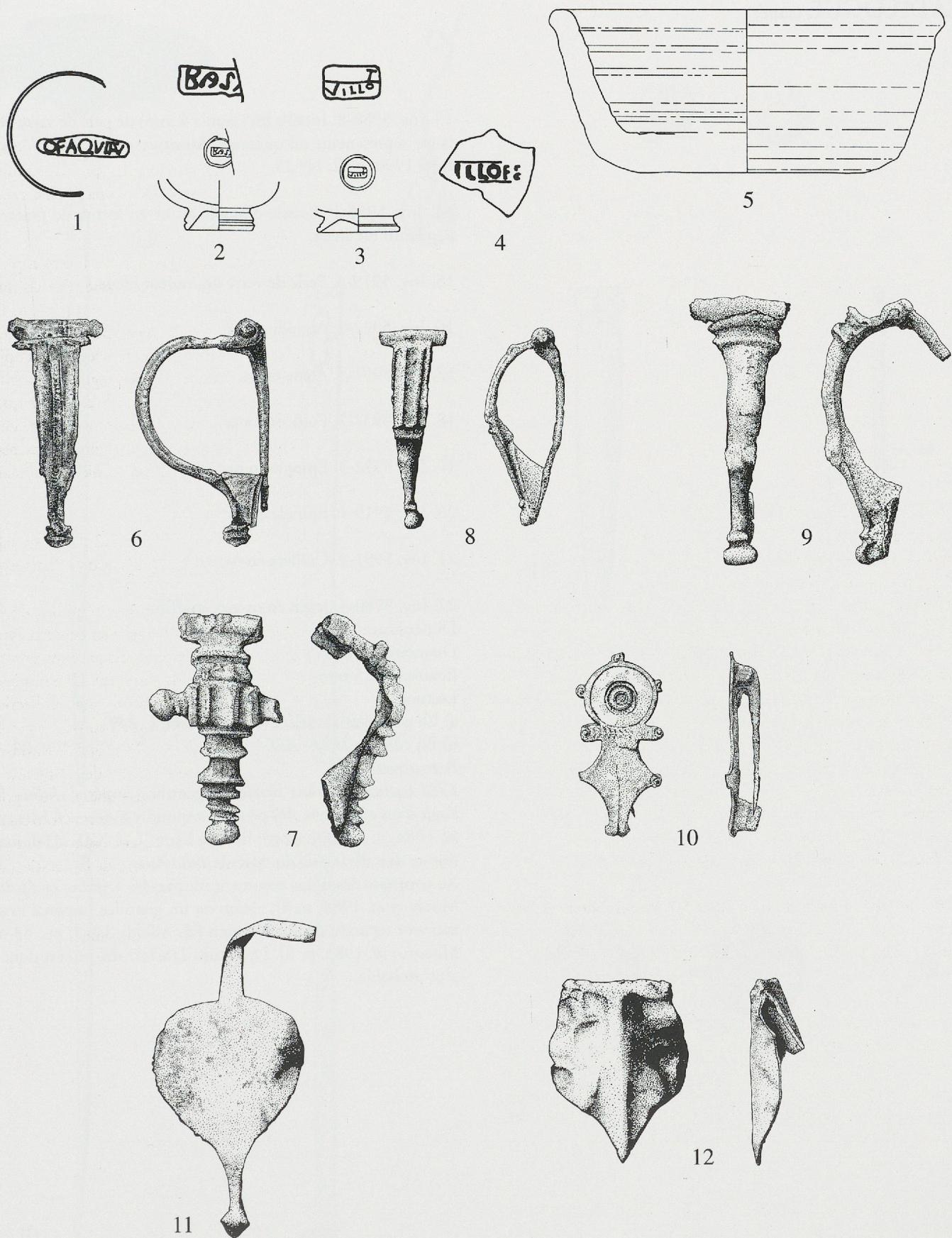


Fig. 102. N°s 1-2: TS; N°s 3-4: imitations de TS; N° 5: pierre ollaire; N° 6. 12: matériel de bronze. (Céramique: éch. 1:3; bronze et estampille: éch. 1:1).

CATALOGUE (suite)

13. Inv. 5980-8. Intaille (6,5 mm x 4 mm) de pâte de verre brun jaune représentant un quadrigé. Monture en fer. Pour le sujet: Riha 1990, pl. 2, N° 25.

14. Inv. 5966-1. Boucle d'oreille en or en forme de poire. Le pendentif est creux.

15. Inv. 5919-3. Perle de verre de couleur bleue.

16. Inv. 5922-1. Aiguille en os.

17. Inv. 5991-5. Alène en os.

18. Inv. 5957-2. Poinçon en os.

19. Inv. 5922-3. Epingle en os.

20. Inv. 5919-1. Epingle en os.

21. Inv. 5991-2. Cuillère en os.

22. Inv. 5980-4. Jeton en os avec graffiti.

Dimensions:

Diamètre: 17 mm

Epaisseur: 2,5 mm

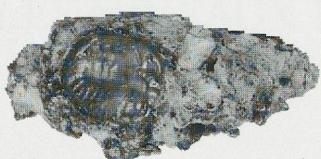
Lecture:

- a) En capitales: *L. AEL*, éventuellement *L. AFI*.
- b) En cursive: *IVLI - ASI*.

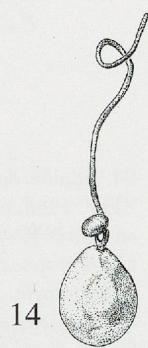
Remarques:

IVLI correspond sans doute au gentilice impérial *Iulius*. S'il s'agit d'un *cognomen*, *ASI* peut correspondre à *Asius*: cf. Mocsy *et al.* 1983, p. 31; une inscription de Lyon, *CIL XIII* 2180, mentionne une affranchie du nom de *Iulia Asia*.

Au contraire des noms commençant par *Afi-* (*Afidius* et *Afinius*: Mocsy *et al.* 1983, p. 8), *Aelius* est un gentilice impérial extrêmement répandu depuis Hadrien (cf. Alföldy 1969, pp. 43-46; Mocsy *et al.* 1983, p. 6). La lecture *L(ucius) Ael(ius)* est donc la plus probable.



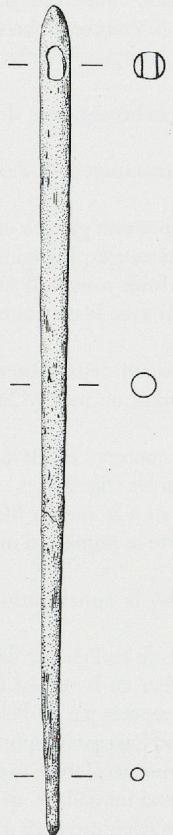
13



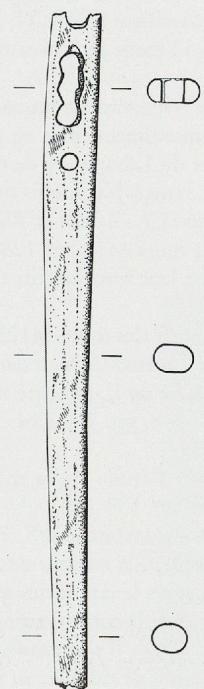
14



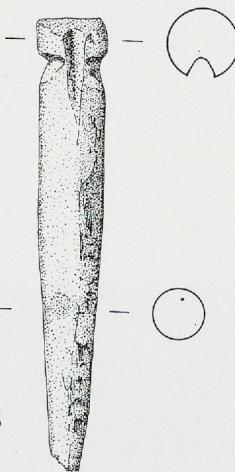
15



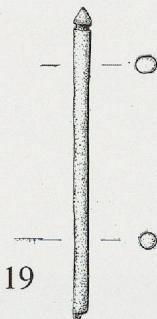
16



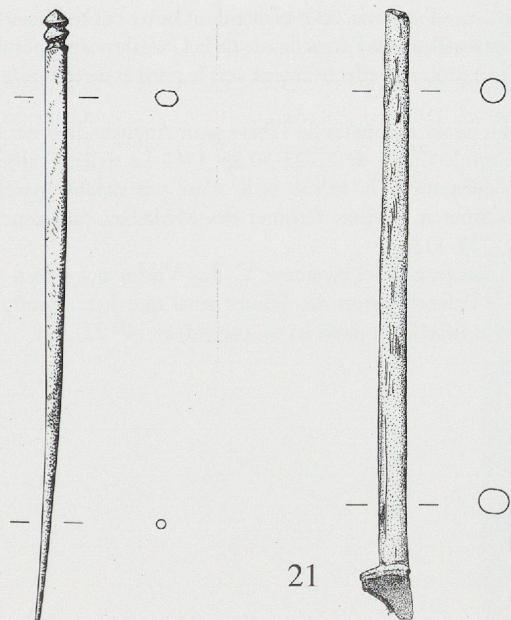
17



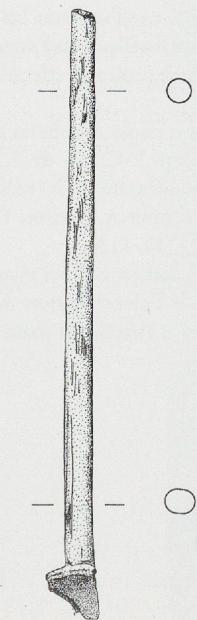
18



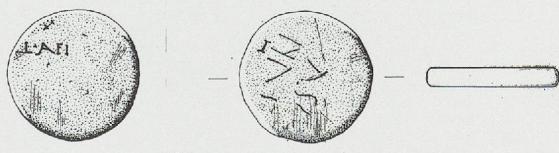
19



20



21



22

Fig. 103. N° 13: bague en fer et intaille; N° 14: or; N° 15: pâte de verre; N°s 16-22: matériel en os. Ech. 1:1.

NOTES

84. Fouille de E. Pelichet sous l'actuel N° 5 de la rue du Marché: RHV, 1948, p.210-214. Le fragment de mosaïque, prélevé, est exposé au Musée Romain de Nyon (MN inv. 695), cf. *infra*, p. 147.
85. A propos des différentes pièces des thermes, nous employons ici la terminologie couramment utilisée dans la littérature archéologique, qui ne correspond pourtant pas à une réalité antique: Rebuffat 1991.
86. Cf. Rossi 1989.
87. Cf. E. Pelichet, Rapport des fouilles archéologiques de Nyon, 1945. (Archives MHAVD, non publié).
88. Pour l'étude de la mosaïque: *infra*, la contribution de S. Rebetez, p. 147.
89. Les fragments de mosaïque ont pu être prélevés grâce à une technique récemment mise au point pour le château de Prangins par A. Glauser du Laboratoire de restauration du Musée romain d'Avenches, qui est venu à Nyon effectuer le prélèvement avec le concours de Ph. Gauthier. Cf. Glauser et Weidmann 1989.
90. Les murs M122 et 123 supportaient chacun deux voûtes, ce qui explique leur forte largeur (1,30 m) par rapport au mur M240 (0,75 m).
91. L'angle des murs M123 et M124 était conservé en élévation sur près de 2 mètres de haut dans les caves modernes (fig. 92).
92. Fouille de E. Pelichet sous le bâtiment sis à la rue du Marché 5: RHV, 1948, pp. 210-214. La mosaïque porte le numéro d'inventaire MN 695.
93. Pour l'étude de la mosaïque: cf. *infra*, la contribution de S. Rebetez, pp. 153-158.
94. Place du Marché 6/8. Fouille et rapport de E. Pelichet déposé au MHAVD. A la hauteur des thermes, la largeur de la rue est fixée à 6 mètres après le report des quelques vestiges repérés par E. Pelichet en 1960 lors de la construction de l'ancien Grand Passage (rapport déposé au MHAVD). Il s'agit essentiellement d'un mur stéréobate supportant une coulisse de calcaire, au nord duquel s'étend un dallage de calcaire également. Vraisemblablement sommes-nous là en présence d'un portique qui bordait la rue. Celui-ci ne comportait pas de vis-à-vis le long de l'édifice thermal.
95. Dans le cas d'une rue, celle-ci viendrait buter contre l'*area sacra* du *forum*. Des fouilles sous l'actuelle rue de la Gare devraient permettre de voir si elle se prolonge effectivement vers le nord et de résoudre la question.
96. Il s'agit de six monnaies de Tibère pour Auguste divinisé: 2 datent de 15-16 ap. J.-C et 3 de 22/23-30 ap. J.-C. La sixième, appartenant vraisemblablement à la même série n'est pas datable précisément. Détermination: A. Geiser, Cabinet des Médailles, Lausanne: Geiser 1993, pp. 117-118.
97. Nous remercions ici vivement V. Rey-Vodoz qui a bien voulu se charger de l'identification des fibules ainsi que J.-L. Veuthey à qui nous devons l'étude du jeton en os inscrit (cat. N° 22).